

JEAN-FRANÇOIS LARENAUDIE, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAP
CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES TIC



« Le développement économique est un des piliers essentiels de la vie d'un territoire. Il se conçoit en concertation avec les élus de chaque commune car une équipe municipale est force de proposition. C'est pour cela que nous travaillons d'un commun accord sur tous les projets structurants, comme la création ou l'extension des Parcs d'activités économiques, aménagés, gérés et commercialisés par la CAP. C'est le cas précisément du parc d'activités à vocation automobile Borie Porte qui est désormais opérationnel. Après des retards rencontrés à cause du changement de PLU - Plan local d'Urbanisme - et des fouilles archéologiques et qui se sont avérées chères au vu des faibles découvertes, nous entrons désormais dans une phase de réalisation. Nous travaillons en étroite collaboration avec les élus de Trélissac, présents et actifs à la commission économique, pour poursuivre le développement, l'aménagement du territoire et favoriser ce que je considère comme primordial, la création d'emplois.



L'entrée du Parc Borie Porte



BORIE PORTE ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Grâce à un travail mené d'un commun accord entre la CAP et la commune de Trélissac, le Parc d'activités économiques Borie Porte poursuit son développement dans un cadre paysager préservé où chaque aménagement a été choisi en concertation.

Pour que le Parc d'activités économiques Borie Porte s'intègre le mieux possible dans l'environnement et qu'il respecte les habitations situées à proximité, un travail en étroite collaboration a été réalisé entre la CAP et la commune de Trélissac. «Nous avons dans un premier temps, présenté les aménagements paysagers aux riverains en leur montrant, grandeur nature, 20 mètres de barrière végétale. Cela leur a permis de se rendre compte du projet» explique François Febvre, responsable du service du développement économique à la CAP «à l'initiative de la commune de Trélissac, nous avons choisi de nous appuyer sur les compétences d'un paysagiste pour aménager ce site. Pour les cyclistes, il y aura un sentier qui rejoindra plus tard la prolongation de la voie verte. De plus, un chemin rural à destination des promeneurs a été réaménagé».

Travail en commun

Un travail dont se félicite le maire de Trélissac, Francis Colbac. «Il y a une volonté commune de tout mettre en oeuvre pour que le Parc d'activités soit agréable pour tous, devenant ainsi un espace à vivre au quotidien. Nous sommes accompagnés par un architecte conseil pour la qualité des bâtiments. Il est important de garantir une homogénéité de l'espace avec un environnement préservé». Par ailleurs, dès qu'une nouvelle entreprise souhaite venir sur Borie Porte, la CAP consulte la commune pour choisir le terrain le mieux adapté aux spécificités de l'entreprise, sans gêne pour les voisins. «A chaque fois, nous faisons en sorte que l'ensemble convienne à tout le monde, que le Parc soit attractif, cohérent et travaillons sur le long terme. C'est pour cette raison aussi que nous sommes exigeants. Travailler ensemble permet de créer une vraie synergie au service des habitants».

CONTACT

Pour toute information : service développement économique
05 53 35 86 12
www.entreprendre-agglo-perigueux.com